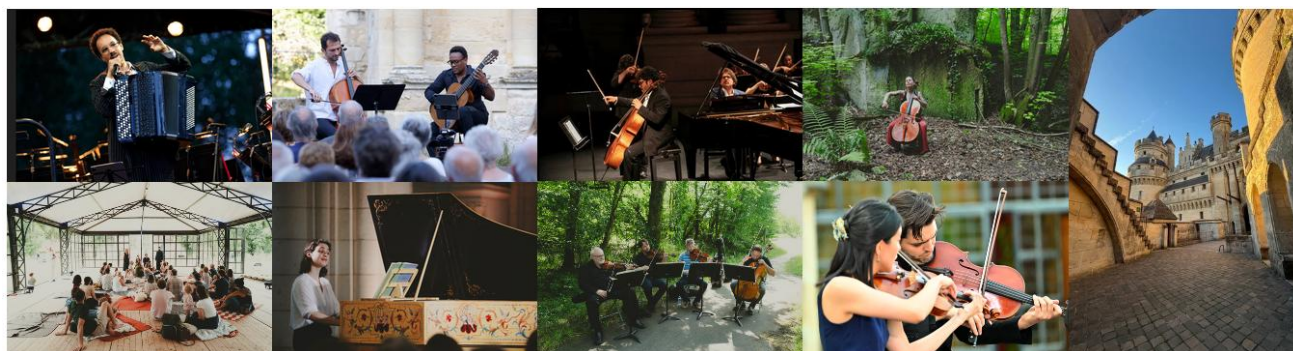




BILAN DU FESTIVAL DES FORETS 2026

Les Quatre Saisons sans Vivaldi, quand la nature tient le premier rôle

En écho au thème de cette 34^e édition, « Les Quatre Saisons sans Vivaldi ! », le climat aura finalement été le véritable fil rouge du Festival des forêts 2026. Après un printemps particulièrement pluvieux, la canicule est venue bouleverser le déroulement du festival, entraînant l'annulation du *Te Deum pour Notre-Dame* de Thierry Escaich au Théâtre Impérial de Compiègne puis du feu d'artifice qui devait conclure le concert *L'Italie, sans Vivaldi !* à Choisy-au-Bac. **Cette édition rappelle que la nature n'est pas seulement le décor du Festival des forêts : elle en est aussi l'un des protagonistes.** Malgré ces aléas, les équipes du Festival, les artistes, les bénévoles et les partenaires sont restés pleinement mobilisés, tandis que le public a confirmé son attachement et sa fidélité.

Cette 34^e édition a réuni 5 200 spectateurs, auxquels s'ajoutent 1 700 bénéficiaires des activités proposées par l'association tout au long de l'année, soit **près de 7 000 personnes**, soit une fréquentation en légère baisse (-9 %) après la progression exceptionnelle de 20 % enregistrée en 2025. Un recul à relativiser au regard d'une programmation resserrée (15 concerts contre 17 l'an dernier), des deux annulations imposées par les conditions climatiques et d'un contexte économique peu favorable.

200 artistes se sont produits lors de **15 concerts**, **6** bains de forêt musicaux, dans **16 lieux remarquables** (parmi lesquels le château de Pierrefonds, en partenariat avec le Centre des Monuments nationaux, l'îlot Balsan-Chanel à La Croix Saint-Ouen ou les digues des Etangs de Saint-Pierre, en partenariat avec l'ONF).

Merci aux **97 partenaires publics et mécènes**, à **l'équipe permanente du festival** et aux **56 bénévoles** qui constituent le cœur du Festival et sans lesquels rien ne serait possible !



I LES 4 PILIERS DU FESTIVAL DES FORETS

Les activités de l'association Festival des forêts, s'articulent autour de 4 piliers :

- **La diffusion de la musique classique vers le plus grand nombre**
 - le Festival d'été,
- **Le soutien à la création artistique et aux jeunes talents**
 - les commandes et les créations
 - la place du répertoire contemporain dans les programmes
 - l'Académie de composition Léo Delibes
- **La pédagogie et l'engagement social**
 - Le projet pédagogique (400 élèves impliqués)
 - Les actions de médiation autour des concerts et à destination des publics éloignés de la culture
 - Les bains de forêts musicaux à visée sociale ou de santé
- **L'engagement en faveur de la transition écologique**
 - Les actions de médiation sur la forêt lors des marches précédant les concerts
 - La navette, alternative à la voiture individuelle proposée à tous les concerts
 - Les bains de forêts musicaux, temps forts de relation des participants avec la nature

II LE FESTIVAL D'ÉTÉ

Une 34^e édition marquée par les aléas climatiques a été une véritable réussite car elle a su maintenir son exigence artistique et la diversité des esthétiques :

- Avec **15 concerts**, dont :
 - **2 concerts symphoniques**, parmi lesquels,
 - le *Te Deum pour Notre-Dame* au Théâtre Impérial, projet phare de cette édition, malheureusement annulé en raison de la canicule, mais remplacé par un récital mémorable de Thierry Escaich sur l'orgue de l'église Saint Jacques de Compiègne ;
 - le concert *L'Italie, sans Vivaldi* ! (qui a réuni 1200 personnes dans le parc de la Brunerie à Choisy-au-Bac) et où le charisme de l'accordéoniste Théo Ould, accompagné par les musiciens de l'Orchestre de Picardie, a fait oublier l'absence de feu d'artifice (interdit la veille par le Préfet de l'Oise) ;



- **4 concerts-randonnées,**
 - le premier marqué par les retrouvailles très attendues avec Lucas Debargue aux côtés de David et Alexandre Castro-Balbi,
 - les suivants s'inscrivant dans le cadre du week-end proposé autour de l'Orchestre de Chambre slovaque notamment avec la reprise par la rayonnante hautboïste Clarisse Moreau, du concerto *Luminoso* « L'été » de Nicolas Bacri (dont l'intégrale des Quatre saisons avait été créée au festival en 2014) ;
 - puis, pour clore le festival, la création mondiale par le guitariste Raphaël Feuillâtre et le violoncelliste Aurélien Pascal, *Entre cordes*, commande du Festival des forêts au compositeur brésilien Sergio Assad, en présence de l'ambassadeur Neiva Tavares ;
- **6 concerts intimes** et dans la Ville, dont quatre sur le thème des saisons, à commencer par :
 - la création de la *Sonatine d'Hiver* de Guy Sacre, par le pianiste Billy Eidi, spécialiste de ce répertoire, suivie du *Voyage d'hiver* (on eut pu croire à un trait d'humour) avec le baryton Jean-François Rouchon dans la chaleureuse église de Rethondes ;
 - *les Saisons* de Joseph Bodin de Boismortier présentées dans la fraîcheur de la salle des Gardes du château de Pierrefonds (réchauffée par l'enthousiasme du public) par les chanteurs et musiciens de l'Opéra royal de Versailles dirigés par la claveciniste Chloé de Guillebon, qui avait donné un récital de clavecin très applaudi la veille dans l'église de Chelles ;
 - les concerts dans le square Balsan-Chanel à Lacroix Saint Ouen, dans lesquels la poésie s'est invitée avec les textes d'Adeline Baldacchino, qui ont ponctué les douze mois de *Das Jahr*, répondant à la lecture des épigraphes qui émaillent le cycle *Les Saisons* de Piotr Tchaïkovsky, présentées dans une transcription d'Alexandre Gasparov pour violoncelle et piano qu'il a interprétée aux côtés de Xavier Phillips ;
 - le Quatuor Hermès offrait un pas de côté dans le jardin du Cloître de la Bibliothèque Saint Corneille, avec un programme dont la qualité fut unanimement saluée, mêlant le classicisme d'Haydn aux accents romantiques de Smetana, et à la découverte du Quatuor n°3, *Onze heures et demie dans les herbes*, d'une jeune compositrice, Claire Mélanie Sinnhuber.



- Sans oublier, le duo formé par la violoniste Amanda Favier et l'accordéoniste, Elodie Soulard, qui ouvrit le festival lors de la Fête de la musique avec *Carnets de voyage* (concert replié dans les salles Saint Nicolas pour se préserver de la chaleur).
- Une **journée « spéciale famille »** qui a rencontré un vif succès renouvelé après celui de la première édition en 2025, et contribué au rajeunissement du public du festival. Intégralement consacrée aux jeunes enfants et à leur famille, la Folle journée des kids, a offert sur le site du Prieuré de Saint-Pierre-en-Chastres, un lieu propice au plaisir de la musique en famille, environné par la forêt. Un parcours à construire à la carte : concert participatif en famille avec l'Orchestre Col'Legno, bébé-concert avec les chanteurs du Chœur Mikrokosmos, Bain de forêt musical en famille, Bestiaire sonore avec Xavier Machali, ateliers découvertes nature (sur la faune et la flore), navette gratuite et parking à vélos.
- Ce programme a été complété par **3 ateliers des P'tites zoreilles**, pour pratiquer la musique en s'amusant, destinés aux 4-10 ans, et proposés tous les mercredis du festival à 16h, à la Bibliothèque Saint-Corneille de Compiègne (24 juin, 1er et 8 juillet).
- **6 bains de forêt musicaux** pendant le Festival, avec la participation de Lisa Strauss, Raquele Magalhaes, Jeanne Monteilhet et Bertrand Dazin.
- Et le partenariat renouvelé avec les étudiants du Parcours Elite Musique de l'UTC, soutenus par la Fondation de l'UTC pour l'innovation, qui ont conçu 3 interventions musicales les 2 et 11 juillet, entre classique et jazz en s'inspirant du thème de cette 34e édition.
- **Des nouveautés :**
 - Dans le prolongement des Bains de forêt musicaux, une Journée « Musique et bien-être » a été proposée le 4 juin abordant la musique d'Hildegarde de Bingen, femme aux multiples talents, le chant en sanskrit avant un concert méditatif, sans applaudissement, proposé par l'Orchestre de Chambre slovaque et un after « surprise » avec le haute-contre Bertrand Dazin et la théorbiste, Ksenaya Illicheva.
 - Dans le cadre de la journée de clôture, dimanche 12 juillet, le Festival des forêts a inauguré sur la digue des étangs de Saint-Pierre-en-Chastres, lors d'une pause musicale avec le guitariste Raphaël



Feuillâtre et le violoncelliste Aurélien Pascal, une conque acoustique dont il vient de faire l'acquisition.

Cette conque, de 8 mètres par 4, destinée au spectacle vivant en plein air a été créée par les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles.

- Et l'exceptionnelle variété du programme avec les œuvres de **62 compositeurs interprétés** ;
- Par la participation de **80 artistes** (le *Te Deum* ayant été annulé) sur scène parmi les plus prestigieux et pour certain(e)s fidèles du festival. Pour n'en citer que quelques-uns : Thierry Escaich compositeur et organiste, Lucas Debargue, Billy Eidi, Marie Vermeulin, Alexandre Gasparov, piano, Chloé de Guillebon, clavecin et direction, Amanda Favier, David Castro-Balbi, violon, Lisa Strauss, Alexandre Castro-Balbi, Xavier Phillips, Aurélien Pascal, violoncelle, Raphaël Feuillâtre, guitare, Clarisse Moreau, hautbois, Théo Ould, Elodie Soulard, accordéon, Jean-François Rouchon, Igor Bouin, baryton, Soliste de l'Opéra royal de Versailles, Lili Aymonino, soprano, Jeanne Monteilhet, mezzo soprano, Bertrand Dazin, haute-contre, et les chanteurs du Chœur de chambre Mikrokosmos ;
- Par les 2 créations mondiales : La *Sonatine d'hiver* pour piano, de Guy Sacre, le 24 juin et *Entre les cordes* pour guitare et violoncelle de Sergio Assad, (commande du Festival des forêts 2026), le 12 juillet ;
- Par la découverte ou (re)découverte de 16 villages et sites remarquables du patrimoine architectural et naturel des forêts de Compiègne et de Laigue ;
- Par la couverture exceptionnelle par les médias régionaux et nationaux, ainsi que sur les réseaux sociaux.

III CHIFFRES CLÉS DES ACTIVITÉS SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE 2025

- FRÉQUENTATION

- Un taux de remplissage moyen de **75 %** ;
- Une fréquentation avec **7000** spectateurs et bénéficiaires des activités du festival dans le contexte de la canicule, d'une programmation resserrée autour de 15 concerts, contre 7700 spectateurs et bénéficiaires en 2025.

- FESTIVAL D'ÉTÉ :

- **15** concerts, **3** ateliers des P'tites zoreilles et **1** after au concert ;
- Plus de **200** artistes professionnels invités (80 participants après l'annulation du *Te Deum*) ;
- **2** créations mondiales.



- **BAINS DE FORETS MUSICAUX** : Au nombre de **22** cette année dont **6** durant le festival à destination des particuliers (adultes, famille et adolescents), **4** en forêt de Yerres et **12** dans la cadre d'une expérimentation à destination des femmes victimes de violences en partenariat avec l'Unité Médico Judiciaire du Centre Hospitalier de Compiègne et le Samu Social / association Entr'Elles, d'une part, avec les personnes en situation de précarité accompagnées par le CCAS de Compiègne d'autre part, et enfin, en partenariat avec le SESSAD pour les enfants porteurs de troubles graves de l'apprentissage.
- **PROJET PÉDAGOGIQUE** : 6 mois, 64 interventions et 2 concerts pédagogiques avec Amanda Favier avec pour thème cette année "Les Quatre Saisons". Les 450 jeunes bénéficiaires du projet ont abordé les saisons sous l'angle musical avec la violoniste Amanda Favier, mais également par la pratique du Qi Gong, qui s'inspire de la nature et des animaux, ainsi que celle de l'aquarelle. Le concert de la violoniste Amanda Favier et du Quatuor Citadelle a conclu ce cycle d'ateliers avec les Quatre saisons, incontournable chef d'œuvre de Vivaldi.
- **ACADÉMIE DE COMPOSITION 2026/2027** : **4 jeunes compositeurs** (Ana Bondue, Joris Combrette-Pasquet, Raphaël Zeitoun et Sabri Belaïd), le **Quatuor Hermès**, l'altiste **Paul Zientara** et le violoncelliste **Maxime Grizard** autour de **Thierry Escaich**, qui dirige l'Académie depuis 2019.
- **SAINT-PIERRE-EN-CHASTRES** :
 - **23** journées portes ouvertes, présentations publiques, ateliers et rencontres organisées durant l'année dont un week-end d'animations et de concerts gratuits dans le cadre des « Journées du patrimoine », des visites historiques, accueil de spectacles et manifestations et **9** Bains de forêts musicaux ;
 - **200 h** pour le suivi de la livraison des équipements et de l'aménagement du site, conception de la future signalétique et entretien de la mini-forêt ;
 - Signature le 22 mai dernier, entre le festival et l'Agglomération de la région de Compiègne d'une convention de mise à disposition pour 6 ans d'une partie du site du prieuré de Saint-Pierre-en-Chastres comprenant les ruines et l'orangerie.
- **DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE**
 - Lauréat du **Prix du développement durable en 2024** lors des Trophées décernés par Radio Classique, après avoir été nommé en 2022 dans la catégorie « festivals », le festival reste mobilisé autour d'actions concrètes pour la réduction de son empreinte écologique (navettes gratuites, incitation au covoiturage et aux mobilités douces, politique d'achat en circuit court, réduction des déchets et recyclage) ;
 - Particulièrement sensibilisé aux enjeux environnementaux, il poursuit aujourd'hui son engagement pour la transition écologique*, en proposant aux spectateurs différentes approches reposant sur la compréhension, l'action et des expériences sensorielles inédites.
- **PARTENARIATS**
 - **97** partenaires publics et privés (cf. annexe n°2) ;



- COUVERTURE MEDIATIQUE

Avec une présence médiatique, tant quantitative que qualitative à l'instar de :

- De la *Journée spéciale Festival des Forêts* sur **Radio Classique** le 28 mai, incluant interviews, présentation de concerts, invitation d'artistes...
 - Du partenariat avec l'hebdomadaire de référence du monde culturel, **Télérama**,
 - Des articles et annonces dans la presse internationale et nationale dont des articles sur les concerts et Bains de forêts musicaux dans **Die Presse** (grand hebdomadaire viennois), **Diapason**, **La Lettre du Musicien**, **Opéra Magazine**, en radio et télévision sur **France Info**, **France Inter**, **France Musique**, **RCJ**, **RCF**, **La Terrasse** et médias en ligne spécialisés **Regards**, **Classykeo**, **Classica**, et **Singulars**.
 - Des interviews et articles dans la presse régionale : France 3 Hauts de France, Courrier Picard et Oise Hebdo.
- Et une **présence dynamique sur les réseaux sociaux** nourrie par la production et le partage de contenus diversifiés et des partenariats avec la Fondation Royaumont, Télérama, Diapason, les Rencontres musicales de l'Oise, le Festival international de violoncelle de Beauvais, Oise Tourisme et le Comité régional du tourisme.

En 34 ans d'existence, le festival a su développer une offre culturelle diversifiée de la plus haute qualité, devenir un lieu de création musicale, renouveler la forme des concerts et contribuer au développement touristique de sa région. Pour que vive la musique et qu'elle puisse être partagée avec le plus grand nombre, les équipes du festival réalisent un projet d'envergure et de haut niveau avec des moyens limités, mais avec la force que donnent l'adhésion de publics divers, la fidélité des artistes, l'engagement des bénévoles et la mobilisation des 97 partenaires.

Cette année, la canicule a affecté et parfois bouleversé le déroulement du festival. Grâce à la capacité d'adaptation de tous, un seul concert a été annulé, par l'effet d'une décision extérieure au festival, et la fréquentation s'établit à un niveau très proche de l'année précédente.

En reliant la musique classique et la nature depuis 34 ans, le festival a été un pionnier de la transition écologique. Le dérèglement climatique démontre la nécessité et l'importance de son projet artistique, qui invite le spectateur à la fois à mieux ressentir la musique grâce au contact avec la nature et à se rapprocher de la nature grâce à la musique.



Annexe n°1 : Partenaires du 34^e Festival des forêts

Le 34^{ème} Festival des Forêts est réalisé avec le soutien de :

Partenaires institutionnels :

Ministère de la Culture et de la Communication, Conseil Régional des Hauts de France, Conseil Départemental de l'Oise, Agglomération de la Région de Compiègne, Ville de Compiègne, Sacem, SMDO et La Culture avec la copie privée.

Partenaires médias :

France 3 Hauts de France, Radio Classique, Télérama, Diapason et Courrier picard

Mécènes pour l'organisation des concerts ou d'un programme :

A Nous la lune !, ABPM Avocats, ACEP Contrôle, Agence Inboot, AJ Formation, Antoine Thomas fleuriste, Aquilon, Arval, Asteam AXA Gadroy Breteau Gaspar, Autoéco, Axa La compiegn'Oise, Axelle expertise comptable, Blispac, BLM, C et Compagnie, Caisse des dépôts régionale, Cartoscopé packaging, Cobat Constructeurs, Concentrix, Cabanes de la réserve, Demouy SA, Entreprise Lelu, Ets Quertelet, Etude notariale Thibault Bernard, Eurovia, Exalease, Experamo architecture, Express vitrerie, First location, Fondation Spie Batignolles, Gepi, Hié paysages, Hôtel Ibis budget Hotetco, Hôtel Ibis Marmotel, Hôtel Mercure Compiègne, Inovagora, Jerbat, La porte à côté, Le conservateur, Ledrappier Electricité, Mentalworks, MMA Dufour, Mozarts du Web, Oise environnement, Petits-fils, Perin sécurité, Peugeot Abcis Picardie Compiègne, Fondation Poclain/Poclain Hydraulics, Prizzon carrelage, Résidence Saint Jacques, Rigaux peintures, SAS Meningand, Siretec, Smart Tree, T'Aim Hôtel, Villa du Châtelet

Mécènes pour notre action d'insertion du public fragilisé en milieu scolaire :

EDF et La Brosse & Dupont

Mécènes pour les bains de forêt musicaux en faveur des personnes en souffrance :

Greenlink et la Fondation Crédit Agricole Brie Picardie

Mécène pour l'Académie de composition Léo Delibes :

Avec le soutien du mécénat de la Caisse des Dépôts

Partenaires engagés :

Cité des bateliers, Communauté de communes des lisières de l'Oise, Institut Charles Quentin, Office national des forêts, Office de tourisme de Compiègne et de Pierrefonds, Oise tourisme, Comité régional du tourisme des Hauts-de-France, le Conservatoire de musique et de danse de Compiègne, les Musées et bibliothèques de Compiègne, le Théâtre Impérial de Compiègne et le Centre des Monuments Nationaux.

Un grand merci aux communes pour leur participation à :

Choisy-au-Bac, Compiègne, Chelles, La Croix Saint-Ouen, Pierrefonds, Rethondes, Saint-Crépin-aux-Bois, Saint-Jean-aux-Bois, Vieux-Moulin.

À Monsieur et Madame de Broissia, Monsieur et Madame de Lauzanne, Monsieur et Madame Lemaistre, et au Comité des fêtes de Rethondes et l'ASCLR.

Le Festival des Forêts est membre du réseau de la **Fédération Française de Musique et du Spectacle Vivant**.

L'aménagement du site du **Prieuré de Saint-Pierre-en-Chastres** bénéficie du programme INTERREG :

